

Le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) a dit à la Chambre et à l'extérieur que 15,000 années-personnes, pas des personnes, mais des années-personnes seraient touchées au cours des cinq exercices financiers prévus dans le programme, en dépit des recommandations du groupe de travail Nielsen—qu'elles soient acceptées ou non, et de toute évidence elles ne le seront pas toutes. Je pense que le député manque de sérieux s'il ne s'en tient pas aux faits.

La ville d'Ottawa éprouve des difficultés. En tant que représentant ministériel de cette ville, je fais mon possible comme mes collègues ministériels des deux côtés de la rivière, pour venir en aide aux employés qui ont reçu un avis de congédiement. Le président du Conseil du Trésor a instauré un intéressant programme d'ajustement, bien plus valable que celui du gouvernement précédent. La période du préavis sera prolongée, on offrira des services de formation et d'orientation professionnelle. Des employés seront mutés à d'autres postes. Nous espérons que cette compression de 15,000 employés sera obtenue par l'attrition naturelle des effectifs. C'est ce phénomène qui permettra d'obtenir les résultats recherchés, monsieur le Président.

Certaines années, l'attrition naturelle touche 10,000 employés, ce qui est beaucoup plus que les 5,000 prévus pour cette année, soit le chiffre le plus élevé pour tout le programme quinquennal. Par la suite, la réduction sera limitée à 2,000. Cela vaut pour l'ensemble du Canada non seulement pour la Capitale nationale. Je pense que le député d'Ottawa-Vanier manque de rigueur et de sérieux s'il sous-entend quelque chose d'autre.

Pour terminer, je dirais que certains d'entre nous souhaitent une plus grande diversification de l'économie locale. Voilà pourquoi, moi-même et d'autres députés conservateurs, favorisons les industries de haute technologie. Voilà pourquoi nous favorisons aussi les petites entreprises pour éviter de dépendre comme par le passé d'une seule grande source d'emplois.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, je pourrais faire un discours entier à partir des remarques du député d'Ottawa-Ouest (M. Daubney). Voilà un député qui ose parler de diversification à quelqu'un qui, on le sait bien, a tout fait pendant des années pour encourager et appuyer la création d'industries de technologie de pointe dans la région de l'Outaouais. Permettez-moi de vous dire que je n'ai pas de leçon à recevoir de lui.

Sur la question . . .

[Français]

Monsieur le Président, sur la question des réaffectations et sur celle de la croissance de la Fonction publique, depuis 1980, je vais vous donner les chiffres . . .

[Traduction]

Je l'ai ici. Les organismes régis par le Conseil du Trésor ont eu des taux de croissance annuels de l'emploi de 1 p. 100 entre 1976 et 1981 et de 1.5 p. 100 de 1981 à 1983. Il ne s'agissait donc pas de coupures, comme l'a dit le député. C'est de la

### *Pouvoir d'emprunt—Loi*

croissance. Lui, il fait des coupures. Les organismes ne relevant pas du Conseil du Trésor ont des taux de croissance de l'emploi de 6 p. 100, monsieur le Président. J'aimerais vous parler de . . .

• (1430)

[Français]

. . . question de la réaffectation.

Monsieur le Président, récemment il y a eu 265 préposés à l'entretien des Travaux publics qui ont été déclarés excédentaires, un groupe de 265 personnes, et seulement 15 d'entre elles ont pu être remplacées. Oui, 15 personnes! Ce qui démontre clairement que la politique du gouvernement est une politique de banqueroute absolument à terre, qui n'a pas de bon sens et qui ne fonctionne pas. La réaffectation des employés, monsieur le Président, ça ne marche pas, et c'est du . . .

**M. Isabelle:** . . . c'est du R. B. Bennett.

**M. Gauthier:** . . . oui, du R. B. Bennett, comme nous dit le député de Hull—Aylmer (M. Isabelle), tout recraché.

Et lorsque je vois la députée de Gatineau (M<sup>me</sup> Mailly) qui sourit et qui fait ses grands gestes en disant: Encore une fois, pour l'amour du bon Dieu! Voulez-vous vous lever et nous faire un beau petit discours fin et gentil? Nous apprendrions peut-être quelque chose de Gatineau, si vous parliez plus souvent, M<sup>me</sup> la députée.

Monsieur le Président, je voudrais simplement rappeler aux députés que l'Alliance de la Fonction publique, et je vais terminer là-dessus . . . Jean-Robert Gauthier, député d'Ottawa-Vanier, et beaucoup de monde dans la région de la Capitale nationale, ne croient pas ce gouvernement, il n'a aucune crédibilité. Parce que le chiffre de 60,000 employés que j'ai mentionné, que nous anticipons être l'aboutissement de cette politique de banqueroute, est fondé sur 15,000 pertes d'emplois annoncées, 15,000 autres pertes d'emplois similaires annoncées, ce qui fait 30,000 emplois, la croissance normale de 1 à 1.5 p. 100 sur les 5 prochaines années, tout cela ensemble, c'est 60,000 emplois coupés, en plus des employés à terme, en plus des employés à contrat.

[Traduction]

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, il est amusant de voir les libéraux et les conservateurs faire tour à tour la même chose et s'en accuser ensuite mutuellement. Ce n'est pas nouveau, cela remonte à avant 1867. Je trouve amusant de les voir s'accuser mutuellement d'être responsables des problèmes de la conjoncture économique actuelle.

Quand je suis intervenu à l'étape de la deuxième lecture, j'ai recommandé au gouvernement d'emprunter au moyen de ce projet de loi 1 à 3 milliards de dollars supplémentaires pour stimuler l'économie et qui seraient ainsi rapidement éliminés de notre déficit, au lieu de s'ajouter au poids mort de notre déficit actuel. Les conservateurs et les libéraux oublient comme par hasard que 80 p. 100 du déficit est constitué d'intérêts versés sur les intérêts du remboursement d'anciens